



## Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs

### Compte rendu 1

### Table d'information et d'échanges – Organismes du milieu et entreprises

Date de la rencontre : mardi 6 mai 2003 – 19h00

Lieu de la rencontre : Hydro-Québec, La Tuque

#### Personnes présentes :

M. Gaston Fortin, maire Ville de La Tuque  
 M. Louis Loïselle, Ville de La Tuque  
 Mme Josée Lamarre, Pourvoirie Windigo  
 M. Mathias Killer, Pourvoirie Windigo  
 M. Jean-Claude Farrar, Pourvoirie du Lac Oscar  
 M. Donald Farrar, Pourvoirie du Lac Oscar  
 M. Jean-Pierre Duclos, Zec Frémont  
 M. Robert Martel, Association des propriétaires de chalet de Vandry  
 Mme Manon Martel, Association des propriétaires de chalet de Vandry  
 M. Gilbert Tousignant, Regroupement des locataires des terres publiques du Québec  
 M. Roger Morissette, Regroupement des locataires des terres publiques du Québec  
 Mme Danielle Rémillard, Centre local de développement (CLD) du Haut Saint-Maurice  
 M. Denis Jutras, Centre local de développement (CLD) du Haut Saint-Maurice  
 M. Patrick Simard, Conseil régional de l'environnement de la Mauricie  
 M. André Landry, Corporation de gestion du développement du bassin de la rivière St-Maurice (CGDBR)  
 M. Pierre-Luc Bellemare, Association des pourvoyeurs de la Mauricie  
 M. Éric Couture, Abitibi-Consolidated  
 M. Michel Champagne, Gérard Crête et Fils  
 M. Claude Gauthier, Corporation de gestion du réservoir Gouin  
 Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec, directrice régionale Mauricie et Production Des Cascades  
 Mme Ginette R. Dontigny, Hydro-Québec, conseillère Communications et Collectivités  
 M. Denis Bergeron, Hydro-Québec, administrateur d'ingénierie  
 M. Paul-Roland Jeanty, Hydro-Québec, ingénieur de l'unité Planification des projets de Production  
 Mme Céline Belzile, Hydro-Québec, chargée de projet – environnement  
 M. Serge Lajoie, Hydro-Québec, agent en planification de projet  
 M. Ghislain Martel, chef de centrales Rapide-Blanc et La Trenche  
 M. Guy Boucher, conseiller Affaires autochtones  
 Mme Guylaine Lavallée, Alliance Environnement

**Étaient aussi invités (mais absents) :**

Conseil régional de développement de la Mauricie  
Conseil de bande de Wemotaci  
Conseil de la Nation Atikamekw

Note : La présentation du projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs par les représentants d'Hydro-Québec a été intercalée par des questions des participants. Ces dernières ont été regroupées de façon à faciliter la lecture de ce compte rendu.

**Accueil**

Mme Ginette Dontigny souhaite la bienvenue et remercie les personnes pour leur participation à la table d'information et d'échanges. Elle présente les représentants d'Hydro-Québec à la rencontre.

Mme Louise Pelletier précise les buts et objectifs poursuivis par les rencontres. Elle invite les représentants d'organismes du milieu et d'entreprises à se présenter.

Mme Dontigny précise l'ordre du jour et le calendrier des tables d'information et d'échanges.

**Projet des aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs**

Les représentants d'Hydro-Québec présentent tour à tour le projet des aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs.

- **M. Paul-Roland Jeanty** fait une description sommaire du projet et de sa justification

Mise en contexte et justification du projet

Brève description des projets Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs

Raccordement au réseau

Rôle des centrales Chute-Allard et Rapides-des-Cœurs

Dates cibles

Trois conditions essentielles : rentabilité, acceptabilité environnementale, acceptabilité par le milieu

- **M. Denis Bergeron** poursuit la présentation du projet

Localisation du projet

Accès

Aménagement de la Chute-Allard à l'étude : localisation des ouvrages, caractéristiques techniques et séquence des travaux

Aménagement des Rapides-des-Cœurs à l'étude : localisation des ouvrages, caractéristiques techniques et séquence des travaux

Campements

Calendrier des travaux

Principales études techniques en avant-projet : Activités de terrain, conception et optimisation des ouvrages

- **Mme Céline Belzile explique les points reliés à l'environnement**

Programme d'études environnementales :

Démarche environnementale

Enjeux environnementaux

Études environnementales et calendrier des activités

### **Questions/ réponses**

**Q : Les zones qui seront asséchées dans le secteur de la chute Allard comportent-elles des frayères ?** (M. Claude Gauthier, Corporation de gestion du réservoir Gouin).

**R :** Les inventaires qui seront réalisés au cours des prochaines semaines nous permettront d'obtenir l'information. (M. Céline Belzile, Hydro-Québec).

**Q : L'assèchement d'une partie des rapides des Cœurs touchera-t-elle une frayère ?** (Pourvoirie Windigo).

**R :** Une frayère sera affectée par le projet à la sortie du canal de fuite. Par ailleurs, des inventaires fauniques seront réalisés au cours des prochaines semaines pour mieux documenter le tronçon à débit réduit. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Comment se fera le transport du matériel ?** (Pourvoirie du Lac Oscar).

**R :** Le béton sera probablement fabriqué sur place. Le transport des turbines s'effectuera par la route ou par train. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Quelle sera l'influence du projet sur le réservoir Blanc ?** (Pourvoirie du Lac Oscar).

**R :** Le projet n'aura aucune influence sur le réservoir Blanc. Il n'y aura aucun changement dans les débits. (Mme Louise Pelletier et M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Est-ce que les autos pourront passer sur les barrages ?** (Pourvoirie du Lac Oscar).

**R :** Ce n'est pas prévu. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Quel sera le marnage aux rapides des Cœurs ?** (M. Claude Gauthier, Corporation de gestion du réservoir Gouin).

**R :** Il n'y aura aucun marnage, le débit variera comme il varie actuellement. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Le niveau d'eau du réservoir Gouin est actuellement très bas. Pour assurer un maintien des niveaux, aurait-il été préférable de réaliser le projet de dérivation partielle de la rivière Mégiscane au lieu des aménagements de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs.** (M. Claude Gauthier, Corporation de gestion du réservoir Gouin).

**R :** Une faible hydraulité est observée dans quelques régions du Québec. Le projet des aménagements de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs est un choix d'investissement prometteur. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Le bas niveau actuel du réservoir Gouin affecte-t-il la rivière Saint-Maurice ?** (Association des propriétaires de chalet de Vandry).

**R :** La faible hydraulité n'affecte pas la production jusqu'à présent. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Combien de temps prendra le rehaussement du bief amont de la centrale des Rapides-des-Cœurs ?** (Association des propriétaires de chalet de Vandry).

**R :** Le remplissage ou rehaussement ne prendra que quelques jours. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : L'ennoiement aux rapides des Cœurs affectera-t-il la voie ferrée ?** (Association des propriétaires de chalet de Vandry).

**R :** Seulement quelques centaines de mètres de la voie ferrée seront touchés, dépendamment de la cote d'exploitation retenue. Il faudra relocaliser la portion de la voie ferrée touchée. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Les travaux d'inventaire des prochaines semaines seront-ils faits en hélicoptère ?** (Pourvoirie Windigo).

**R :** Certains travaux seront faits en hélicoptère. Ces travaux sont indispensables. Tous les efforts possibles seront faits pour minimiser le dérangement des utilisateurs. Les propriétaires de la Pourvoirie Windigo seront informés des moments où il y aura des travaux d'inventaire sur le terrain. (Mme Louise Pelletier et M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Quelle est la localisation des corridors de transport ?** (Regroupement des locataires des terres publiques du Québec).

**R :** Ces informations sont à venir. Elles seront présentées lors de la deuxième table d'information et d'échanges. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : La Pourvoirie du Lac Oscar poursuit depuis quelques années un programme de recherche en vue d'une gestion intégrée des ressources. Est-il possible de partager les connaissances d'Hydro-Québec et celles de la pourvoirie ?** (Pourvoirie du Lac Oscar).

**R :** Les représentants d'Hydro-Québec se disent ouverts à ce partage des connaissances. (Mme Louise Pelletier, Mme Céline Belzile et M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Le crésote du chemin de fer peut-il affecter la qualité de l'eau de la rivière St-Maurice?** (Association des propriétaires de chalet de Vandry).

**R :** Cette problématique potentielle sera vérifiée. Une réponse écrite sera transmise ultérieurement (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Pourquoi aménager un canal de fuite artificiel au lieu du cours naturel de la rivière ?** (M. Denis Jutras, CLD du Haut-Saint-Maurice).

**R :** Pour maximiser la production (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : L'oxygénation de l'eau sera-t-elle moindre avec un canal de fuite ?** (Association des propriétaires de chalet de Vandry).

**R :** Il n'y a aucune inquiétude à avoir à ce sujet. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec).

**Q : À la chute Allard, serait-il possible de laisser filtrer de l'eau dans la zone asséchée afin de préserver la frayère à dorés qui s'y trouve.** (M. Claude Gauthier, Corporation de gestion du réservoir Gouin).

**R :** À notre connaissance, aucune frayère à dorés n'est présente dans ce secteur. Cependant, les inventaires fauniques qui seront menés au printemps 2003 nous permettront de vérifier ces informations. Si le projet entraîne la perte d'habitats du poisson, il y aura compensation ailleurs. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec).

**Q : Aux rapides des Cœurs, comment sera le débit à la sortie du canal de fuite ? Sera-t-il encore possible d'accéder au chalet de la pourvoirie Windigo ? Sera-t-il possible de naviguer ou de pêcher dans ce secteur ?** (Pourvoirie Windigo).

**R :** Une modélisation de la vitesse des courants est à venir. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec).

**Q : Lorsqu'il y a comme mesure de compensation la relocalisation de frayères, à quel moment les frayères sont-elles relocalisées : avant, pendant ou après les travaux de construction ?** (Pourvoirie Windigo).

**R :** Plusieurs études sont nécessaires pour nous permettre d'affirmer que des mesures de compensation seront nécessaires. Actuellement, il est trop tôt pour se prononcer. (Mme Céline Belzile et M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Quels sont les coûts du projet ?** (Pourvoirie du Lac Oscar).

**R :** L'évaluation préliminaire estime les coûts du projet à 400M\$. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Le projet permettra-t-il d'alimenter en électricité Wemotaci et de remplacer les génératrices au diesel ?** (M. Denis Jutras, CLD Haut-Saint-Maurice).

**R :** Oui et il s'agit d'un des aspects positifs du projet. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Pourquoi ne pas aménager des éoliennes au lieu de centrales et barrages ?** (Association des propriétaires de chalet de Vandry).

**R :** Hydro-Québec a priorisé l'implantation d'un parc d'éoliennes en Gaspésie. Dans le Haut-Saint-Maurice et ailleurs, l'hydroélectricité est plus appropriée. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Quelle est la puissance des projets par rapport à l'ensemble du complexe Saint-Maurice ?** (Ville de La Tuque).

**R :** Les huit centrales hydroélectriques sur le cours de la rivière Saint-Maurice fournissent une puissance installée globale d'environ 1 650MW. La puissance installée des deux projets totalisent environ 150MW. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Pourquoi le projet aux rapides des Cœurs a-t-il été modifié par rapport à ce qu'il était au cours des années 1990, pourquoi un tel changement de cote d'exploitation ?** (Ville de La Tuque).

**R :** Le projet des années 1990 était beaucoup plus important en termes de puissance installée et d'enneigement. Il nécessitait le déplacement d'un long tronçon de voie ferrée (coûts très élevés) et comportait des difficultés de cohabitation avec les autres usages du territoire. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Combien de temps dureront les travaux et combien y aura-t-il de travailleurs ?** (Pourvoirie du Lac Oscar).

**R :** La période des travaux de construction sera d'environ 3 ans. En période de pointe, il y aura environ 500 travailleurs. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Quel sera le revêtement des nouveaux chemins d'accès ou des accès qui seront améliorés.** (Pourvoirie du Lac Oscar).

**R :** Les chemins d'accès seront en gravier. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Quelles sont les démarches d'information qui ont été entreprises auprès des villégiateurs susceptibles d'être touchés par le projet ?** (Regroupement des locataires des terres publiques du Québec).

**R :** Un sondage postal a été envoyé aux villégiateurs de la zone d'étude. Une campagne de communication sera menée à travers les médias régionaux. (Mmes Louise Pelletier et Céline Belzile, Hydro-Québec).

**Q : Y aura-t-il du déboisement aux rapides des Cœurs.** (Pourvoirie Windigo).

**R :** Il y aura du déboisement, essentiellement sur les terres inondées et au site des ouvrages. (M. Denis Bergeron, Hydro-Québec).

**Q : Actuellement, il n'est pas possible de franchir les rapides des Cœurs et de remonter la rivière jusqu'à Vandry. Les nouveaux accès risquent d'entraîner une pression ou une fréquentation supplémentaire sur le territoire.** (Association des propriétaires de chalet de Vandry).

**R :** Le projet ne comprend aucun nouvel accès, seulement l'utilisation ou l'amélioration de chemins existants. (Mme Louise Pelletier, Hydro-Québec).

**Q : Quelle sera la superficie forestière envoyée ? (Abitibi-Consolidated).**

*R : Un inventaire forestier a été fait à l'automne 2002. Le volume des bois marchands sera déterminé. Un plan de récupération sera aussi établi. (Mme Céline Belzile, Hydro-Québec).*

### **Grille des préoccupations**

Mme Louise Pelletier remet à chacun des participants, une grille préliminaire des préoccupations reliées au projet, accompagnée d'une enveloppe de retour. Elle invite les participants à compléter cette grille et à la retourner à Hydro-Québec.

### **Remerciements**

Mme Louise Pelletier remercie les personnes présentes pour leur participation à la table d'information et d'échanges. Elle les informe qu'un compte rendu de la rencontre leur sera envoyé au cours des prochaines semaines.

### **Fin de la rencontre**

9h45